

Prix de thèse AFPM et Interfimo

L'Association à la Formation Continue des Pharmaciens de Midi Pyrénées (AFPM) (<http://www.afpm.net/>) et le groupe Interfimo (<https://www.interfimo.fr/>) décernent chaque année un prix de thèse d'exercice.

Ces prix sont destinés à récompenser un travail de thèse en relation avec la pratique en milieu officinal ou hospitalier.

Les critères pris en considération portent entre autres sur l'originalité du sujet abordé, sur la présence d'un travail dit « de terrain » (enquêtes, collecte de données, questionnaires auprès des patients...) et sur les retombées de ce travail (modifications des pratiques professionnelles au plan local et/ou national, communication/poster, article,...).

C'est sur décision du jury de thèse que les travaux de l'étudiant sont proposés pour ces prix. Ils sont décernés par une Commission composée d'enseignants de la Faculté de Pharmacie et de pharmaciens d'officine désignés par le Collège Régional des Maîtres de Stages.

Ces deux prix sont publiquement remis lors de la Cérémonie annuelle de Remise des Diplômes. Les étudiants récipiendaires auront l'occasion de présenter leur travail à l'assemblée sous la forme d'une courte présentation orale.

Pour que les thèses proposées à l'un de ces prix soient éligibles, les deux conditions suivantes doivent être remplies :

- le candidat devra faire parvenir un exemplaire numérique (format .pdf) de sa thèse à la scolarité du troisième cycle dans un délai de quatre semaines suivant la soutenance de la thèse;
- la thèse pourra être accessible sur internet via le portail de la Bibliothèque Universitaire (cette dernière ne doit pas faire l'objet de clause de confidentialité ou de restrictions d'accès).